

(7e article du *Nouveau-Monde*, 15 juin).

LE "COURRIER DU CANADA."

Depuis le 4 de ce mois, le *Courrier du Canada* est devenu journal quotidien : ce n'est donc pas l'espace qui lui manque. Comment se fait-il qu'après avoir lancé contre le *Nouveau-Monde*, dans son numéro du 5, une attaque aussi injuste que furibonde, il n'ait pas encore cru devoir informer ses lecteurs qu'il s'est trompé ? Son article a été reproduit et commenté par le *National*, et, peut-être par d'autres journaux *ejusdem farinae*, qui attendent sans doute pour se rétracter que le *Courrier du Canada* l'ait fait le premier.

C'est à regret que le *Nouveau-Monde* se voit forcé, après plus de huit jours d'attente, de poser quelques questions au *Courrier du Canada*. S'il ne répond pas à ces questions, nous n'irons nous plaindre ni aux *juges de Berlin*, ni aux *juges de Québec*, mais nous irons, quand le moment sera venu, soumettre à *qui de droit* nos articles et ceux du *Courrier*. Cela dit, voici nos questions :

Le *Courrier* ne pense-t-il pas avoir calomnié le *Nouveau Monde* en accusant ce dernier, dans l'article du 5 juin, d'être l'auteur de la brochure et de la lettre au clergé de la province de Québec signée : "*Un laïque canadien* ?"

Cependant nous avons, dans notre numéro du 6, déclaré positivement que "l'auteur de la brochure disait vrai en déclarant qu'il ne nous a pas demandé de permission et que le *Nouveau-Monde* ne le connaît même pas." Nous renouvelons ici cette déclaration, et nous défions le *Courrier*, le *National*, et qui que ce soit, de soutenir, la main sur la conscience, que le *Nouveau-Monde* a, directement ou indirectement par un tenant ou un aboutissant, en affaire avec *Un laïque canadien*, soit pour la compilation, soit pour l'impression de la lettre et de la brochure, qui ont jeté le *Courrier* hors des gonds.

Le 7, dans notre réponse au *National*, qui s'est affaibli de l'article du *Courrier* pour nous insulter à son tour en suivant son penchant naturel, nous avons répété : "Nous ignorons complètement et le nom de l'auteur et les ateliers où le document a été produit."

"Nous avions formellement déclaré hier que, à aucun titre, nous n'en étions responsable ; mais que fait une pareille déclaration à des gens qui ne croient pas à une parole d'hon-